

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018

SÉANCE ORDINAIRE



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 8 mai 2018 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

Onze personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
 - 4.1 Séance ordinaire du 10 avril 2018
5. Trésorerie
 - 5.1 Approbation des comptes
 - 5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports
6. Rapports des comités
 - 6.1 Dépôt de comptes rendus
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
 - 8.1 Acquisition d'équipement de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)
 - 8.2 Remplacement d'un détecteur de gaz
 - 8.3 Sécurijour – demande d'appui financier
 - 8.4 Adoption de la procédure de réalisation des visites de prévention
9. Hygiène du milieu

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

- 9.1 Mandat pour services d'ingénierie pour le remplacement de conduites d'égout et la surveillance des travaux.
- 9.2 Aménagement du puits no 5 – Mandat pour le contrôle des matériaux
- 10. Travaux publics
 - 10.1 Achat d'une rétrocaveuse
 - 10.2 Achat d'une camionnette
 - 10.3 Achat d'un système de caméras
 - 10.4 Rechargement de gravier 2018
- 11. Loisirs, culture et vie communautaire
- 12. Environnement, urbanisme et développement
 - 12.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 avril 2018
 - 12.2 Demande d'autorisation pour utilisation non agricole auprès de la CPTAQ pour les fins d'exposition annuelle de machinerie d'antan
 - 12.3 Construction inachevée – Chemin Cochrane
- 13. Mise en valeur du territoire
- 14. Administration
 - 14.1 Approbation du budget révisé de l'OMH de Compton
 - 14.2 Identification des terrains vagues desservis pour la taxation 2019 – autorisation à l'évaluateur
 - 14.3 Contrat d'assurances collectives – appel d'offres public pour un achat regroupé
 - 14.4 Publicité dans le cahier spécial du Progrès *Vivre à Compton*.
 - 14.5 Tournoi de golf du Maire de la Ville de Coaticook
 - 14.6 Tournoi de golf de la Fête régionale de la MRC de Coaticook – contribution d'un cadeau
 - 14.7 Modification à la politique de dons et commandites
 - 14.8 Paiement d'un constat d'infraction
- 15. Ressources humaines
 - 15.1 Embauche de quatre pompiers volontaires
 - 15.2 Embauche au service de garde du Camp de jour 2018
 - 15.3 Modification du mode de rémunération pour les visites de prévention
- 16. Règlements
- 17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 4 mai 2018
- 18. Parole aux conseillers
- 19. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite d'une minute de silence.



No de résolution
ou annotation

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Douze personnes étaient présentes dans l'assistance au moment de la période de questions.

3. Adoption de l'ordre du jour

123-2018-05-08

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout du point suivant :

17.1 Dépôt du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

b. de garder ouvert l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal(aux) antérieurs

4.1 Séance ordinaire du 10 avril 2018

124-2018-05-08

Chaque membre du conseil ayant reçu le 27 avril 2018 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2018 et déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2018 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5. Trésorerie

5.1 Approbation des comptes

125-2018-05-08

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des chèques émis à compter du 25 mars 2018 jointe à la présente.

Annexe 1

En date du 1^{er} mai 2018, des paiements ont été émis pour un total de :

142 713.79 \$

Annexe 2

Salaires payés du 25 mars au 21 avril 2018

79 159.78\$

Dépenses remboursées aux employés

467.64\$



No de résolution
ou annotation

Salaires et cotisations employeur payés 78 692.14\$

Adoptée à l'unanimité

5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- Marie-Claude Fournier, secrétaire-trésorière adjointe
- Eric Brus, contremaître des travaux publics
- Alain Beaulieu, responsable urbanisme et réseaux
- Patrick Lanctôt, directeur et préventionniste du SSI
- Sonia Quirion, responsable Loisir, Culture et Vie communautaire

6. Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus des comités suivants sont déposés :

- Comité de citoyens en environnement du 19 avril 2018
- Comité Loisirs du 12 avril 2018
- Comité Culture et Patrimoine du 9 avril 2018
- Comité Familles et aînés du 26 mars 2018

7. Rapport des activités des membres du conseil

8. Sécurité publique - protection contre les incendies

8.1 Acquisition d'équipement de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

126-2018-05-08

Considérant que le Service de sécurité incendie est appelé à intervenir lors de sinistres nécessitant l'utilisation de divers équipements de sauvetage, tant en milieu urbain qu'en milieu rural;

Considérant qu'un programme de subvention du Ministère de la sécurité publique prévoit le remboursement d'une partie du coût d'acquisition d'équipement de sauvetage;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

a. d'autoriser l'acquisition des équipements suivants :

- Traîneau de sauvetage;
- Remorque de transport;
- Planche dorsale, matelas immobilisateur et trousse trauma;
- Cordage et mousquetons;

le tout selon les soumissions déposées et jointes en annexe à la présente pour un total de 16 647.98 \$ plus taxes;

b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2018, attendu qu'une contribution maximum de 16 665\$ proviendra du programme de subvention du Ministère de la sécurité publique.



No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook
SSI
Trésorerie
Dossier

8.2 Remplacement d'un détecteur de gaz

127-2018-05-08

Considérant qu'un détecteur de gaz au Service de sécurité incendie présente des anomalies de fonctionnement;

Considérant que l'appareil date de plus de 15 ans et que les pièces de remplacement ne sont plus disponibles;

Considérant qu'étant un appareil de précision, il se doit d'être sécuritaire pour le personnel;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat d'un détecteur multi gaz modèle MSA Altair 5X et les accessoires de calibration et de charge chez Protection incendie CFS au coût de 6 061.94 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2018 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Protection incendie CFS
SSI
Trésorerie
Dossier

8.3 Sécurijour – demande d'appui financier

128-2018-05-08

Considérant la tenue de l'activité de prévention « Sécurijour » le 25 mai au Verger Ferland de Compton et regroupant plusieurs ateliers axés sur la prévention en divers milieux;

Considérant la popularité et l'intérêt suscités par cette activité auprès des jeunes des 4^e, 5^e et 6^e années du primaire;

Considérant que la municipalité souhaite soutenir cette activité par le biais d'une contribution financière, de ressource humaine et matérielle;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser un appui financier au montant de 1 200\$ à l'organisation « Sécurijour »;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

- b. d'autoriser le prêt de deux bunkers, de barricades, de cônes et de bacs à ordures;
- c. d'autoriser l'utilisation d'un véhicule d'incendie ainsi que, selon la disponibilité, un maximum de deux pompiers rémunérés aux taux de formation pour une durée de 8 heures chacun;
- d. qu'une partie des deniers requis, soit un montant de 1 200\$ soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service « *Autres – administration générale* »;
- e. que l'autre partie des deniers requis pour la contribution en ressources humaines évaluée à 340\$, soit puisée à même les disponibilités du budget 2018 du service « *Sécurité incendie* »;
- f. qu'une future demande de contribution financière de l'organisme pour cette activité sera réévaluée en fonction des critères établis à la politique de dons et commandites de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Sécurijour
SSI Compton
Trésorerie

8.4 Adoption de la procédure de réalisation des visites de prévention

129-2018-05-08

Considérant que la municipalité doit atteindre les objectifs fixés au schéma de couverture de risques en ce qui a trait au programme de vérification des avertisseurs;

Considérant qu'il y a lieu d'établir une procédure afin d'uniformiser et d'encadrer la réalisation des visites de prévention;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU d'adopter la procédure de réalisation des visites de prévention décrite à l'annexe ci-jointe, laquelle fait partie intégrante de la présente.

Adoptée à l'unanimité

cc : SSI
Dossier

9. Hygiène du milieu

9.1 Mandat pour services d'ingénierie pour le remplacement de conduites d'égout et la surveillance des travaux.

130-2018-05-08

Considérant les travaux de remplacement de conduites d'égout prévus et acceptés dans la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ;

Considérant qu'un appel d'offres de services professionnels a été lancé le 22 mars 2018;

Considérant que les étapes d'évaluation des quatre soumissions reçues par le Comité de sélection ont été respectées;



No de résolution
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. de mandater la firme Avizo Experts-Conseils pour les services d'ingénierie requis pour le remplacement de conduites d'égout et la surveillance des travaux au coût de 49 750 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les fonds à recevoir du programme TECQ 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

cc : Avizo Experts-Conseils
Urbanisme et réseaux
Trésorerie
Dossier

9.2 Aménagement du puits no 5 – Mandat pour le contrôle des matériaux

131-2018-05-08

Considérant que dans le cadre des travaux d'aménagement du puits no 5, il est nécessaire d'effectuer un contrôle des matériaux pour répondre aux conformités exigées;

Considérant la demande de prix transmise à trois laboratoires spécialisés le 24 avril 2018;

Considérant l'analyse des deux soumissions reçues;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. de mandater Laboratoire SMi, seul soumissionnaire conforme, pour le contrôle des matériaux dans le projet d'aménagement du puit no 5 au coût de 11 260\$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les fonds à recevoir du programme TECQ 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

cc : Laboratoire SMi
Urbanisme et réseaux
Trésorerie
Dossier

10. Travaux publics

10.1 Achat d'une rétrocaveuse

132-2018-05-08

Considérant que la rétrocaveuse de la municipalité doit être remplacée;

Considérant l'appel d'offres public lancé le 28 mars 2018;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

Considérant l'analyse des deux soumissions reçues;

SUR PROPOSITON DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat d'une rétrocaveuse de marque CASE 590 SN – 2018 chez Longus Estrie (8348871 Canada inc) au coût de 150 050 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2018 de la municipalité;
- c. que la rétrocaveuse actuelle, de marque JCB, modèle 215 année 2000, incluant les chaînes à neige, soit vendue à Longus Estrie (8348871 Canada inc.) au montant de 14 000 \$ plus taxes;
- d. que le coût imputable à la livraison à leur succursale soit assumé par la municipalité et puisé à même les disponibilités du budget 2018 du service *Voirie municipale* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Longus Estrie
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

10.2 Achat d'une camionnette

133-2018-05-08

Considérant qu'une camionnette du Service des travaux publics doit être remplacée;

Considérant la demande de soumissions sur invitation transmise à quatre concessionnaires;

Considérant l'analyse des trois soumissions reçues;

SUR PROPOSITON DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat d'une camionnette de marque GMC Sierra 1500 4 x 4 2018 chez Thibault Chevrolet Buick GMC de Sherbrooke au coût de 35 560 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2018 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Thibault Chevrolet Buick GMC
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

10.3 Achat d'un système de caméras

134-2018-05-08

Considérant la demande de prix auprès de deux fournisseurs pour l'installation de caméras au garage municipal;

Considérant l'analyse des deux soumissions;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat d'un système de caméras XVI-21IRBT Watchnet, tel que décrit à la soumission 2390 du 26 avril chez Brunelle électronique au coût de 1 662,49 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Brunelle électronique
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

10.4 Rechargement de gravier 2018

135-2018-05-08

Considérant la résolution 068-2017-03-14 octroyant le contrat de fourniture, transport et nivelage de gravier de rechargement pour une durée de trois ans à Couillard Construction;

Considérant qu'il y a lieu de confirmer le tonnage de gravier requis pour le rechargement de 2018;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. de confirmer une quantité de 13 800 tonnes de gravier de type MG20-B correspondant à l'option 1.5 de l'année 2 du bordereau, soit au prix de 14.70 \$ la tonne pour un total de 202 860\$ plus taxes pour les travaux de rechargement 2018;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Couillard Construction
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

11. Loisirs, culture et vie communautaire



No de résolution
ou annotation



No de résolution
ou annotation

12. Environnement, urbanisme et développement

12.1 **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 avril 2018**

Le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 avril 2018 est déposé.

12.2 **Demande d'autorisation pour utilisation non agricole auprès de la CPTAQ pour les fins d'exposition annuelle de machinerie d'antan**

136-2018-05-08

Considérant qu'une demande d'utilisation d'un immeuble à une fin autre que l'agriculture auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec doit comporter une recommandation de la municipalité, sous forme de résolution ; motivée en fonction des éléments suivants :

- les critères de décisions prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, LR.Q, c. P41.1, dont la municipalité doit tenir compte à l'égard du lot, du milieu, des activités agricoles, de la disponibilité d'autres emplacements, etc. ;
- la conformité de la demande aux dispositions du règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ;
- si la demande vise l'implantation d'une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture, la recommandation doit également comprendre une indication sur l'existence d'espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole au sens de la LPTAA ;

Considérant que le demandeur « Machines d'antan de l'Estrie » représenté par son président, monsieur Gordon Barnett, a déposé une demande à cet effet décrite notamment comme suit :

« Demande l'autorisation pour utilisation non agricole auprès de la CPTAQ pour les fins d'exposition annuelle de machinerie d'antan pour une durée de 2 jours pour deux années » ;

Considérant qu'il n'y a pas d'aliénation ni de morcellement de terrain ;

Considérant qu'il s'agit d'un usage temporaire ;

Considérant qu'il n'y a aucun effet sur les bâtiments agricoles voisins ;

Considérant que l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles concernées est respectée ;

Considérant qu'il n'y a pas d'espace à l'intérieur de la zone blanche pour ce type d'usage ;

Considérant que l'usage projeté est conforme au règlement de zonage actuellement en vigueur dans la municipalité ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Compton recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles d'autoriser la demande faisant l'objet de la présente puisqu'elle est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

c.c. CPTAQ
Machines d'antan de l'Estrie
Service d'urbanisme
Dossier

12.3 Construction inachevée – Chemin Cochrane

137-2018-05-08

Considérant l'autorisation de construction d'un immeuble sur le lot 5 789 467 confirmée à la résolution 298-2015-10-13 le 13 octobre 2015;

Considérant le permis de construction numéro 2015-160 émis le 16 octobre 2015;

Considérant qu'une fondation a été construite depuis, laquelle est endommagée et a été laissée inachevée;

Considérant les ouvertures non sécuritaires dans le plancher;

Considérant que cette fondation représente un danger immédiat pour la sécurité du voisinage;

Considérant que cette situation contrevient au Règlement de construction numéro 2002-39, plus particulièrement aux articles 4.1 et 5.1;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU que l'inspecteur en bâtiment transmette un avis de mise en demeure au propriétaire du lot 5 789 467 afin d'appliquer les articles 4.1 et 5.1 du Règlement de construction numéro 2002-39.

Adoptée à l'unanimité

cc : 9308-1990 Québec inc.
Urbanisme et réseaux
Dossier

13. Mise en valeur du territoire

14. Administration

14.1 Approbation des états financiers 2017 et du budget révisé de l'OMH de Compton

138-2018-05-08

Considérant les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 de l'OMH de Compton;

Considérant le rapport d'approbation du budget 2018 daté du 10 avril de la Société d'habitation du Québec pour l'Office municipal d'habitation de Compton;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**



No de résolution
ou annotation

IL EST RÉSOLU

- a. d'approuver les états financiers 2017 de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 de l'OMH de Compton;
- b. d'approuver le budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation de Compton tel que présenté, portant la contribution de la municipalité à 9 600 \$;
- c. d'autoriser le versement d'une somme résiduelle de 3 338 \$ pour la quote-part 2017.

Adoptée à l'unanimité

cc : OMH de Compton
Trésorerie
Dossier

**14.2 Identification des terrains vagues desservis pour la taxation 2019
- autorisation à l'évaluateur**

139-2018-05-08

Considérant que le propriétaire ou l'occupant d'un terrain desservi par un service d'aqueduc et d'égout peut, en vertu de l'article 244.3, être le débiteur d'un mode de tarification lié au bénéfice reçu en raison de la présence des services d'aqueduc et d'égout sanitaire dans l'emprise d'une rue publique;

Considérant qu'une municipalité doit adopter une résolution pour que soient obligatoirement identifiées, au rôle d'évaluation, les unités d'évaluation appartenant à la catégorie des TVD (terrains vagues desservis);

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU de mandater la firme d'évaluation JP Cadrin et associés à la préparation pour le prochain dépôt du rôle d'évaluation de la catégorie des terrains vagues desservis (TVD), en fournissant les renseignements requis pour l'identification des unités concernées;

Adoptée à l'unanimité

cc : JP Cadrin et associés
Trésorerie
Dossier

**14.3 Contrat d'assurances collectives – appel d'offres public pour un
achat regroupé**

140-2018-05-08

Considérant que conformément au *Code municipal* et à la Solution UMQ, la municipalité souhaite autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés pour la période 2019-2024;

Considérant que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

Considérant que la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Considérant que la municipalité souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette Actuaires inc., en conséquence ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU :

- a. que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;
- b. que ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés;
- c. que l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la période 2019-2024;
- d. la municipalité de Compton mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer, ou déjà octroyé, suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;
- e. que la municipalité de Compton s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la municipalité joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;
- f. que la municipalité de Compton s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant;
- g. que la municipalité de Compton accepte enfin qu'une municipalité puisse, en cours d'exécution du contrat, se joindre à l'achat regroupé prévu aux présentes ainsi qu'au mandat accessoire des services professionnels du consultant de l'UMQ mandaté pour œuvrer à l'appel d'offres et au contrat à venir, en autant que ladite municipalité s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, au contrat d'assurances collectives adjudgé en conséquence ainsi qu'à celles prévues au mandat du consultant.

Adoptée à l'unanimité

cc : UMQ
Trésorerie
Dossier

14.4 Publicité dans le cahier spécial du Progrès Vivre à Compton

141-2018-05-08

Considérant que le journal régional «Le Progrès» se prépare à sortir une édition spéciale en juin, dans laquelle sera introduit un cahier «VIVRE À COMPTON»;



No de résolution
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. de participer au projet visant à la publication dans le Progrès d'un cahier «VIVRE À COMPTON» et en conséquence de réserver un espace pour une annonce de 1/4 de page au coût de 465 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service *Autres – administration générale*

Adoptée à l'unanimité

cc : Journal le Progrès
Responsable LCVC
Trésorerie

14.5 Tournoi de golf du Maire de la Ville de Coaticook

142-2018-05-08

Considérant la tenue le 6 juin 2018 du tournoi de golf du maire de la Ville de Coaticook;

Considérant que la municipalité de Compton participe annuellement à cette activité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la participation de messieurs Bernard Vanasse, Marc-André Desrochers et de Patrick Lanctôt au tournoi de golf du Maire de la Ville de Coaticook pour un coût total de 450\$;
- b. que les deniers requis, soit un montant de 300\$ soit puisé à même les disponibilités du budget 2018 du service « *Conseil* » et un montant de 150\$ du service « *Sécurité incendie* »;

Adoptée à l'unanimité

c.c. Ville de Coaticook
Trésorerie

**14.6 Tournoi de golf de la Fête régionale de la MRC de Coaticook –
contribution d'un cadeau**

143-2018-05-08

Considérant que la prochaine édition du tournoi de golf au profit de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook se tiendra en juillet prochain;

Considérant que lors de ce tournoi des cadeaux sont offerts par différents commanditaires de la région en guise de prix de présence;

Considérant que le Conseil reconnaît la Fête régionale de la famille comme étant un événement qui encourage et soutient les familles du milieu;



No de résolution
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat d'un cadeau à remettre au Tournoi de golf de la MRC de Coaticook sous forme de panier de produits locaux totalisant une valeur de 50\$;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service « *Conseil* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook
Trésorerie

14.7 Modification à la politique de dons et commandites

144-2018-05-08

Considérant l'adoption récente de la politique de dons et commandites;

Considérant qu'il y a lieu de modifier ladite politique afin de simplifier l'analyse des différentes demandes reçues par la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU d'adopter la politique de dons et commandites modifiée et jointe en annexe, laquelle fait partie intégrante de la présente.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie
Dossier

14.8 Paiement d'un constat d'infraction

145-2018-05-08

Considérant le constat d'infraction remis au conducteur du camion de cueillette d'ordures de la municipalité par Contrôle routier Québec;

Considérant que la nature de l'infraction ne constitue pas une imprudence commise par le conducteur directement;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le paiement du constat d'infraction au montant de 534 \$ plus les frais liés audit constat;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service *Matières résiduelles*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux publics
Trésorerie



No de résolution
ou annotation

Dossier

15. Ressources humaines

15.1 Embauche de quatre pompiers volontaires.

146-2018-05-08

Considérant la campagne de recrutement au sein de la brigade du Service de sécurité incendie;

Considérant la recommandation du directeur du service incendie à l'effet de procéder à l'embauche de quatre candidats à titre de pompiers volontaires;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'embauche de madame Mélissa Daudelin, messieurs Alexis Longpré, Karl Lamontagne et Yanic Chouinard, tous de Compton, à titre de pompiers volontaires conditionnellement à la réussite d'un examen médical de pré-embauche;
- b. que la rémunération des quatre candidats soit le taux horaire du niveau pompier non formé inscrit à l'échelle salariale du Recueil de gestion des ressources humaines;
- c. que les candidats soient soumis à une période de probation de 12 mois à compter de la date du résultat de l'examen médical attestant leur capacité d'agir à ce poste;
- d. que les conditions de travail des candidats soient celles prévues au Recueil de gestion des ressources humaines actuellement en vigueur;
- e. que les deniers requis pour les frais d'examen de pré-embauche soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service *Incendie*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Candidats
SSI
Trésorerie
Dossier (2)

15.2 Embauche au service de garde du Camp de jour 2018

147-2018-05-08

Considérant la tenue du Camp de jour 2018;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir une période de garde en dehors des heures d'ouverture du Camp de jour;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'embauche de huit (8) surveillants du Service de garde du Camp de jour dont les noms figurent à l'annexe jointe à la présente;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

- b. que les surveillants, soient rémunérés pour un maximum de 5 heures par semaine pour une durée de 7 semaines aux conditions salariales décrites à l'annexe jointe à la présente;
- c. que la coordonnatrice du Service de garde soit rémunérée pour un maximum de 10 heures, pour une durée de 7 semaines aux conditions salariales décrites à l'annexe jointe à la présente;
- d. que la surveillante en chef du Service de garde soit rémunérée pour un maximum de 10 heures, pour une durée 7 semaines aux conditions salariales décrites à l'annexe jointe à la présente;
- e. d'autoriser la rémunération d'une semaine supplémentaire, selon les besoins;
- f. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service « *Activités récréatives* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Surveillants
LCVC
Trésorerie
Dossier

15.3 Modification du mode de rémunération pour les visites de prévention

148-2018-05-08

Considérant que la rémunération pour les visites de prévention du Service de sécurité incendie est actuellement établie sur une base forfaitaire;

Considérant qu'il y lieu de modifier la grille de l'échelle salariale établie au Recueil de gestion des ressources humaines;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. de retirer le taux forfaitaire inscrit à la grille de l'échelle salariale du Service de sécurité incendie pour les visites préventives;
- b. que le mode de rémunération pour les visites préventives soit en fonction du taux horaire des pompiers attitrés à cette tâche à compter de la présente.

Adoptée à l'unanimité

cc : SSI
Trésorerie
Dossier

16. Règlements

16.1 Règlement numéro 2018-156 décrétant l'achat d'un camion pompe-citerne et accessoires pour le Service de sécurité incendie et un emprunt de 490 000 \$ - Dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter.

Le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter est déposé.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018



No de résolution
ou annotation

17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 4 mai 2018

17.1 Dépôt du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

Le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 est déposé.

18. Parole aux conseillers

Le conseiller Desrochers souligne que la Sûreté du Québec a bien répondu en ce qui a trait à la vitesse sur le chemin de Hatley.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Sept personnes étaient présentes dans l'assistance au moment de la période de questions.

20. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 20h55, clôture de la séance.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
